

DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT - EUGÈNE
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE
75009 PARIS

Tél. : 01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

Youtube : itemissaest



DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

INFORMATIONS
PAROISSIALES

Le triptyque de la sainteté

Au cours de cette semaine l'Eglise militante, qui est sur Terre, est tout spécialement appelée à prier pour l'Eglise souffrante qui termine sa purification au Purgatoire, l'ultime moment de la miséricorde divine envers les pécheurs, et à louer l'Eglise triomphante qui est au Ciel tout en sollicitant ses suffrages pour ceux qui sont encore en chemin. Par les deux grandes et magnifiques célébrations que sont la fête de tous les saints et la commémoration de tous les fidèles défunts, la Liturgie a mis en relation en ce début du mois de novembre les trois composantes de l'unique Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ qui sont réunies comme pour marquer l'unité du Corps mystique du Christ dont la Communion se diversifie actuellement en ses différentes conditions de vie, en attendant son achèvement dans la pleine unité de la Communion des saints lors du retour triomphal de Notre Sauveur à la fin des temps.

Si la sainte Eglise nous offre ce magnifique triptyque ecclésiologique à contempler, c'est qu'il est le reflet d'une réalité très profonde qui nous est vitale car elle nous rappelle que la vie en ce monde est un combat qu'il nous faut mener, Deo auxiliante, jusqu'au bout avec courage (Eglise militante) et que si nous baissons les bras avant d'accéder au triomphe qui nous est promis (Eglise triomphante), il nous faudra de toute façon porter les croix que nous aurons repoussées par faiblesse humaine afin que soit achevée notre mission terrestre (Eglise souffrante). De plus, si nous continuons le bon combat en ce monde, nous pouvons, tout en gagnant notre Ciel, aider par nos mérites les âmes du Purgatoire à se purifier, développant ainsi des liens d'entraide et d'amitié spirituelles qui nous préparent à la Communion des saints au Paradis céleste.

Le thème commun de ce magnifique triptyque, vous l'avez deviné, est la sainteté : dans sa phase de conquête, puis si nécessaire dans sa phase d'achèvement et enfin dans sa phase finale de plénitude. Tout cela a été divinement disposé afin de réaliser le commandement que le Seigneur a laissé à Moïse : « Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et tu leur diras : Soyez saints, parce que je suis saint, moi, le Seigneur votre Dieu » (Lv. 19,1-2) et que Notre Seigneur Jésus-Christ reprendra sous la forme : « Soyez donc parfaits, vous, comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48).

Que ces saintes journées riches d'enseignement sur notre condition humaine nous aident à persévérer courageusement au milieu des épreuves quotidiennes car nous savons que celles-ci ont un sens, qu'à travers elles nous pouvons vraiment progresser vers la Patrie céleste en participant à l'œuvre de Rédemption de Notre Seigneur Jésus-Christ : c'est là l'unique chemin vers la Béatitude céleste car c'est le chemin que Jésus-Christ Lui-même, Chef et Tête de l'Eglise, son Troupeau, a voulu parcourir en venant en ce monde et c'est pour nous le tracer et nous le montrer qu'Il s'est incarné.

Abbé Gabriel Grodziski, vicaire

► ***Nuit d'adoration du premier vendredi du mois dans la nuit du 1 au 2 novembre***
Messe à 9h30 le samedi 2 novembre
voir page 4 autres horaires de messes le 2 novembre

INDULGENCES de novembre :

On appelle indulgence la rémission devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la faute par le regret en confession.

1) Le jour des défunts, 2 novembre :

S'étant confessés dans les huit jours avant ou après, et ayant communiqué le jour même, les fidèles qui visitent une église en vue de prier pour les défunts, et qui récitent aux intentions du Souverain Pontife un « Notre Père » et un « Je crois en Dieu », obtiennent une indulgence plénière (c'est-à-dire toute la remise de la peine temporelle) applicable seulement aux âmes du purgatoire.

2) Du 1er au 9 novembre :

Les fidèles peuvent obtenir chaque jour, une fois par jour, une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, en visitant un cimetière et en priant pour les défunts. Pour l'indulgence, il faut en avoir l'intention, accomplir intégralement les œuvres prescrites (confession, communion, prière pour le Pape) et être en état de grâce et même être détaché de tout péché véniel pour qu'elle soit entière, sinon, elle sera au moins partielle.

Prière pour le Pape : la liberté de l'Église catholique d'annoncer l'Évangile, la diffusion de la Foi, la fin des hérésies et des schismes, la conversion des pécheurs, la concorde entre les chefs chrétiens, tous biens du peuple chrétien.

Calendrier des messes **du 27 octobre 2019 au 3 novembre 2019**

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
Dim 27	9H45 : 30ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE C	11H: SOLENNITÉ DU CHRIST-ROI, 1ÈRE CL. 15H45 VÊPRES 19H00 MESSE BASSE AVEC ORGUE
Lun 28	(Saint Simon et saint Jude, Ap.)	19h00 Saint Simon et saint Jude, Ap., 2 ^{ème} cl.
Mar 29	12h45 Férie	19h00 Férie, 4 ^{ème} cl.
Mer 30	12h45 Férie	19h00 Férie, 4 ^{ème} cl., ou saint Lucain, mart., Com.
Jeu 31	12h45 Férie	19h00 Férie, 4 ^{ème} cl.
Ven 1	12h45 Fête de la Toussaint, Solennité	11h00 : Fête de la Toussaint, 1 ^{ère} cl. 17h30 : Vêpres 19h00 : Messe basse avec orgue
Sam 2	12h45 : Commémoration de tous les fidèles défunts	9h30 : Messe basse 11h00 : Commémoration de tous les fidèles défunts, 1 ^{ère} cl. 19h00 : Messe basse
Dim 3	9H45 : 31ÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE C	11H: 21ÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 2ÈME CL. 17H45 VÊPRES 19H00 MESSE BASSE AVEC ORGUE

Tous les vendredis soirs après la messe de 19h, adoration pour la France jusqu'à 20h30.

❖ Jeudi et vendredi à 18h à la Chapelle de la Vierge chapelet paroissial.

❖ Catéchisme pour adultes par le chanoine Marc GUELFUCCI, prochaine date mardi 5 nov

❖ Cours de latin par le chanoine Marc GUELFUCCI, prochaine date : mercredi 6 novembre

❖ l'Abbé Gabriel Grodziski donne un cours sur la liturgie et son esprit prochaine date : jeudi 7 novembre à 20h00 au centre Bergère

Dans la paroisse

❖ **Dimanche 27 Octobre concert à 16h Duo Rare : Contre-ténor & Harpe** programme « **Du Sacré à la Mélodie** » Purcell : An eveninghymn - The plaint / Haendel : Ombrai mai fu / Vivaldi : Vedrò con moi diletto / Bach / Gounod : Ave Maria / Monteverdi : Salve Regina / Ravel : Kaddish par le Duo 'L'Heure Exquise' Frédéric SCHWAB, contre-ténor, Chantre titulaire à l'église de la Madeleine et Carole CASIEZ-GIREAUD, harpe, Premier Prix de harpe à l'Unanimité. Libre Participation aux Frais

❖ **Messes et vêpres diffusées** en direct sur YouTube : **CHAÎNE ITE MISSAEST**

❖ Catéchisme pour adultes 2019-2020 : Les enseignements sont assurés par le chanoine Marc GUELFUCCI, curé. **Les mardi de 20h à 21h30** au Centre Bergère 9 rue Bergère 75009 Paris. **Dates** : 5 novembre, 12 novembre 2019, 3 et 17 décembre 2019, 14 et 28 janvier 2020, 25 février 2020, 10 et 24 mars 2020, 21 avril 2020, 5 et 19 mai 2020, 2 et 16 juin 2020

❖ Cours de latin 2019-2020 : **Latin pour tous**, cours de latin liturgique avec grammaire simplifiée. Les cours sont assurés par le chanoine Marc GUELFUCCI, curé. **Le mardi de 20h à 21h** Salle Sainte Cécile 4 bis rue sainte Cécile 75009 Paris. **Dates** : exceptionnellement le mercredi 6 novembre et puis les mardi 26 novembre 2019, 10 décembre 2019, 7 janvier et 21 janvier 2020, 4 février 2020, 3, 17 et 31 mars 2020, 28 avril 2020, 12 et 26 mai 2020, 9 et 23 juin 2020. Participation aux frais : 15€ pour toute l'année (photocopies...)

❖ l'Abbé Gabriel Grodziski, notre nouveau vicaire, donne un nouveau cours sur la liturgie et son esprit à 20h00 au centre Bergère. Dates : 7, 14 et 28 novembre, 5 et 19 décembre, 9, 16 et 30 janvier 2020, 6 et 27 février, 5 et 19 mars, 2, 23 et 30 avril, 14 et 28 mai, 4, 18 et 25 juin

❖ Atelier d'art dramatique, jeu face camera ouvert pour tous public / **Thématique : Merveilles de Dieu.** Contact : Marie-Line Burguière, 0764643008, www.mlburguiere.com

Vendredi 1^{er} novembre

Fête de Tous les Saints, Toussaint

9h45 Messe chantée (forme ordinaire, français)

11h00 Messe solennelle (forme extraordinaire, latin)

17h30 Vêpres de la Toussaint

19h00 Messe basse (forme extraordinaire, latin)

► **Nuit d'adoration du premier vendredi du mois dans la nuit du 1 au 2 novembre**
Messe à 9h30 le samedi 2 novembre

Samedi 2 novembre, **Commémoration des défunts**

9h30 Messe basse (forme extraordinaire, latin)

11h00 Messe solennelle (forme extraordinaire, latin grégorien)

12h45 Messe chantée (forme ordinaire, français)

19h00 Messe basse (forme extraordinaire, latin)

Journées d'Amitié

Samedi et dimanche 23 et 24 novembre 2019

Cette date approche, mais il n'est pas trop tard pour y penser!

Nous vous proposons de nous aider à préparer des stands encore plus attractifs.
Comment ?

- En confectionnant ou en achetant, là où vous passerez, des **produits du terroir** ;
- En rapportant de chez vous ou de chez les bouquinistes des **livres d'occasion** ;
- Ou en apportant des bibelots de brocante dont vous n'avez plus besoin ;
- En retrouvant et en nous apportant des **jouets d'occasion** (en bon état !), des **jeux d'occasion** (non dépareillés !), des vêtements bébé/enfant d'occasion (en très bon état !)
- Et cette liste n'est pas limitative !

Merci de participer au buffet, pour cela contacter Madame Isabelle Attivissimo isabelle.attivissimo@wanadoo.fr .

Et n'oubliez pas d'acheter vos billets pour la tombola à la sortie des messes du dimanche ou au secrétariat. Lots magnifiques (une pièce en or, miroir époque régence, smartphone, etc.)

Denier de l'Eglise

C'est le temps du traditionnel deuxième appel pour le Denier que vous êtes en train de recevoir chez vous.

Des bornes de paiement par carte bancaire sont aussi installées dans l'église, par le diocèse, pour vous faciliter la démarche de contribution au Denier de l'Eglise.

Voici les étapes :

1. Touchez l'écran ou apparait le picto Denier
2. Choisissez sur ce même écran le montant de votre don (au maximum 1 500€)
3. Insérez votre carte bancaire dans la fente située sous le clavier, puis saisissez votre code (ou bien pour le paiement sans contact inférieur à 20€ posez votre carte bancaire sur le clavier)
4. Répondez à la question : souhaitez-vous un reçu fiscal
5. Si oui, saisissez votre adresse email sur l'écran
6. Un mail de confirmation de votre don vous sera adressé, ainsi qu'un formulaire à compléter pour la délivrance de votre reçu fiscal.

Que Dieu bénisse votre générosité.

Comment donner ? Par la borne installée au fond de l'église comme indiqué ci dessus,

- par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur www.jedonneaudenier.org/paris en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».